

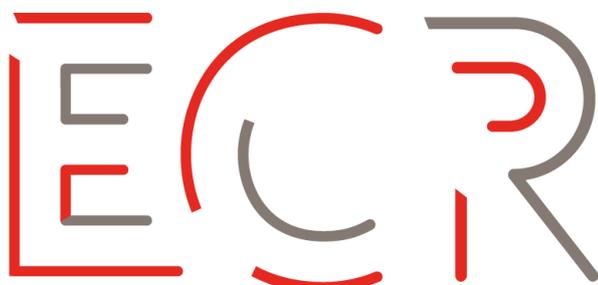
Conférence COSSIN Loi de finances 2022

1 message

Jean-Paul Moinard via Yapla <communications@yapla.com>
 Répondre à : jpmonard86@gmail.com
 À : jpmonard86@gmail.com

10 janvier 2022 à 18:09

Version Web | Accéder à son profil


POITOU CHARENTES VENDÉE

Experts- Comptables Retraités

Janvier 2022



ANNÉE 3, n°22

09/01/2022



Cliquez sur l'image ci-contre

pour accéder au site national.

Loi de Finances - Le jeudi 17 février 2022 (Attention !!!! Changement de date ! 17 et non 15)

Conférence de M. Jean-Pierre Cossin

Nous avons le plaisir de vous convier à assister en Visioconférence à la conférence sur la Loi de Finances :

le jeudi 17 février 2022 à 14 heures 30 précises

Cette conférence organisée au Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables sera diffusée à l'ensemble des adhérents des associations régionales membres de la Fédération ECR qui souhaitent découvrir **les nouveautés de la Loi de Finances 2022**, (IR, IFI, PAS, impôts fonciers, donation, enregistrement...) **qui concernent plus particulièrement les retraités.**

- Si vous désirez participer à cette conférence en **visioconférence gratuite** veuillez-vous inscrire le plus rapidement possible, de préférence en ligne en cliquant ci-contre : **Je m'inscris en ligne**
- Vous pouvez vous inscrire également en renvoyant à : ecrpcv@experts-comptables-retraites.fr le bulletin à télécharger ci-contre : **Bulletin papier**
- Un mail vous sera adressé (par ECR) quelques jours avant la conférence avec toutes les indications nécessaires pour votre connexion.**

En espérant que vous répondrez nombreux à cette première Visioconférence organisée pour l'ensemble des retraités de notre grande famille ECR,

PS : Auparavant, nous comptons, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, sur le **renouvellement de votre adhésion à notre adhésion.... (voir ci-dessous)**

Merci d'avance !

Cotisations 2022 30 euros

Pensez à renouveler votre adhésion ! Par Internet si possible !

Pour **renouveler votre adhésion ECR-PCV**, **cliquez ici** et ouvrez une session avec votre adresse courriel et votre mot de passe en cliquant sur "Je suis déjà membre". Si vous ne vous rappelez pas de votre mot de passe, cliquez sur "mot de passe oublié".

Une fois connecté, vous n'aurez qu'à cliquer sur « Mes adhésions » à gauche dans l'espace membre, puis sur le bouton « Renouveler mon adhésion ». Nouveauté, si la cotisation est passée à 30 euros par an, vous pouvez adhérer pour 3 ans pour 85 euros (seulement ! -:))

Attention ! Si vous réglez par carte bancaire sécurisée, il vous appartiendra de décider d'un éventuel don à Yapla (vous pouvez saisir "0" si vous ne souhaitez pas donner). Vous pouvez aussi régler par virement. Aucune somme supplémentaire ne sera prélevée.

Enfin vous pouvez adresser un **chèque directement au siège social ou au Trésorier : Jean-Marie Sabourin, 1 rue du cerisier Negret 86000 Poitiers.**

Le bulletin d'adhésion manuel peut être téléchargé en cliquant ci-contre : [Bulletin adhésion 2022](#). Renvoyez le avec votre chèque.

Mais ce serait dommage, car la création de votre compte vous sera utile pour toutes sortes d'informations en provenance de l'association et pour inscrire aux divers manifestations.

A bientôt de vous compter à nouveau parmi nous,

Mail : ecrpcv@experts-comptables-retraites.fr

[SE DÉSABONNER](#)

ECR – PCV 33 Avenue de Paris 79000 NIORT
copyright

Ce courriel a été envoyé à jpmoinard86@gmail.com via Yapla par

ECR-PCV
1152, Route des Bruères
Mignaloux-Beauvoir (Nouvelle Aquitaine) 86550
Téléphone : 0680550895

[Se désabonner](#) | [Accéder à son profil](#) | [Signaler comme spam](#)

Une version Web de la newsletter est accessible à [cette adresse](#).

Propulsé par **Yapla**